

NOUVELLE SALVE CONTRE L'ARMÉE

DÉBAT Les Suisses devraient pouvoir choisir entre un engagement militaire ou civil de durée égale, selon Pierre Maudet. Son idée risque d'être accueillie fraîchement à Berne.

Le service militaire obligatoire vit-il ses dernières années? La Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) a plaidé hier à Berne pour le libre choix entre l'armée et le service civil. «Suivant les cantons, plus de 50% des jeunes ne font pas leur service, a relevé son président, le Genevois Pierre Maudet (PLR). Dans les faits, l'obligation de servir est déjà abolie.» D'où l'idée, pour raviver la flamme, d'offrir la possibilité d'un engagement civil. Selon la CFEJ, ce contrat citoyen aurait plus de sens aux yeux des jeunes qu'une formation militaire. La Commission se voit légitimée aussi par le redimensionnement de l'armée de 194 000 à 100 000 hommes: selon elle, former annuel-

«C'EST UNE PROPOSITION IRRESPONSABLE»

Denis Froidevaux, vice-président de la Société suisse des officiers

lement des dizaines de milliers de recrues ne se justifie plus. «Pas besoin d'avoir une licence en mathématiques pour s'en rendre compte», glisse Pierre Maudet, par ailleurs capitaine à l'armée.

Aujourd'hui, un civiliste doit s'engager une fois et demie plus longtemps qu'un militaire. Selon le rapport présenté hier, les deux services devraient être à l'avenir de durée égale.

OUVERT AUX FEMMES

Autre proposition: l'ouverture du service civil aux femmes qui le souhaitent, de même qu'aux jeunes étrangers, en échange d'une naturalisation facilitée. Le rapport de la commission, qui n'a rien de contraignant, va être transmis au Conseil fédéral et aux parlementaires. Contacté hier, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) s'est refusé à tout commentaire. «Nous allons étudier le rapport, explique sa porte-parole, Silvia Steidle. La commission ne nous a pas consultés».

Le débat que lance Pierre Maudet risque d'être accueilli tout aussi fraîchement sous la Coupole. Le Parlement vient de rejeter une initiative qui

voulait faire de l'armée un service volontaire. Seule la gauche y était favorable.

De son côté, le Conseil fédéral n'a cessé, ces dernières années de serrer la vis au service civil. En 2009, la suppression de l'examen de conscience avait créé une ruée vers ce type d'engagement. En février encore, le gouvernement durcissait l'ordonnance sur le service civil dans le but d'inverser la tendance. «Une aberration» selon Pierre Maudet, qui ne redoute pas de lancer une discussion à contre-courant. «Il faut se mettre dans une logique positive qui valorise toutes les démarches.»

LA FIN DE L'ARMÉE DE MILICE

Denis Froidevaux, vice-président de la Société suisse des officiers, n'est pas du tout emballé par le rapport de la CFEJ: «C'est une proposition irresponsable, car sa faisabilité n'est pas garantie. Et avec le libre choix, tous les candidats choisiront le moins contraignant, redoute le brigadier. L'armée perdra ses meilleurs éléments.» Pour lui, de facto, Pierre Maudet supprime l'obligation de service militaire et ouvre la porte à une armée de professionnels. L'intéressé, s'en défend, mais admet que la grande muette va devoir se montrer plus attractive auprès des jeunes. Il peine à convaincre.

D'autant que du côté du Groupe-ment pour une Suisse sans armée (GSsA), on salue le travail de la

Pierre Maudet, maire PLR de Genève et président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, veut réformer l'obligation de servir.

CFEJ. «Le libre choix serait un vrai progrès, commente Tobias Schnebli, son porte-parole. Mais l'obligation de servir reste problématique à nos yeux.» Le GSsA apprécie cependant le «coup de pouce» de Pierre Maudet. Le groupement récolte en ce moment les dernières signatures pour son initiative réclamant l'abrogation du service obligatoire. Le texte sera déposé en janvier au plus tard. ■

Simon Koch

ET POUR FAIRE QUOI?

A quelles tâches employer les milliers de jeunes qui choisiraient la voie du service civil plutôt que militaire? Samuel Werenfels, le chef du service civil, salue le rapport de la commission mais met en garde contre la concurrence que pourraient créer ces nouveaux civilistes sur le marché de l'emploi. Pierre Maudet esquisse quelques pistes. Ils pourraient par exemple être associés au processus de révolution énergétique en posant sur les toits des panneaux solaires. Autre possibilité: faire du porte-à-porte pour remplacer

les ampoules à filament par des ampoules économiques. Les jeunes pourraient aussi appuyer les autorités communales dans des missions de service public, comme la gestion des incivilités ou l'entretien des espaces verts. La branche touristique profiterait également des civilistes dévolus à l'accueil des visiteurs étrangers dans les aéroports et les gares. Le rapport de la CFEJ envisage enfin un engagement accru des jeunes dans les grandes manifestations, type fête fédérale, rencontres sportives ou sommets internationaux.



Sabine Papilloud

HOOOLIGANS: LES MESURES TARDENT

VIOLENCE Les réactions indignées fusent après l'interruption sans précédent du match de foot GC - FCZ de dimanche.

Il n'est plus une semaine sans que les actes de violence gratuite des hooligans relèguent au second plan les compétitions sportives. Les mesures déjà envisagées ne semblent pas assez dissuasives ou tardent à se mettre en place. Le problème a atteint une dimension supplémentaire dimanche, l'arbitre ayant dû interrompre avant terme le derby zurichois au stade du Letzigrund, une première historique à ce niveau. Si, dans ce cas, les fans des deux clubs se sont affrontés directement, souvent aussi la police se trouve dans le collimateur des fauteurs de troubles.

POLICIERS BLESSÉS À SAINT-GALL

Ainsi samedi soir à Wil (SG), une cinquantaine de fans du FC Aarau ont agressé des policiers à l'issue du match de Challenge League opposant leur équipe aux footballeurs locaux. Deux policiers ont été blessés, dont l'un devra être opéré à une main. Contrairement au derby zurichois de Super League, le match n'était pourtant pas classé à risque. Mais la police a dû s'interposer alors que les supporters argoviens ont voulu répondre à des provocations verbales.

La police a annoncé qu'elle utilisera tous les moyens à sa disposition pour identifier les responsables. Quand il peut être identifié, un hooligan n'échappe plus aux sanctions. Pour preuve un fan des Young Boys de Berne a été condamné hier à Zurich à 120 jours-amendes à 10 fr. pour émeute. Ce récidiviste s'était attaqué à des policiers en compagnie d'autres fans à la gare après un match à Zurich début mars.

Les affrontements qui ont interrompu dimanche le derby entre le FCZ et GC mettent fin à la patience de la Ville, propriétaire du Letzigrund. L'exécutif exige désormais une tolérance zéro: tout match doit être arrêté en cas d'allumage d'engins pyrotechniques. Le directeur des Sports de la Ville, Gerold Lauber, veut dialoguer le plus vite possible avec les responsables des deux clubs et réfléchir avec eux à des mesures», a-t-il confié hier à l'ats. D'importants travaux de transformation seront entrepris dans le stade durant la pause hivernale. Des grillages sépareront notamment les secteurs des fan-clubs et permettront de protéger les acteurs sur le terrain.

La Swiss Football League (SFL) promet aussi des mesures «d'urgence». Celles-ci devront entrer en

Andreas Meier/Freshfocus



LETZIGRUND Les scènes de violence de dimanche à Zurich ont incité la Ville, propriétaire du stade, à pratiquer à l'avenir la tolérance zéro.

vigueur dès la prochaine rencontre au Letzigrund, le 23 octobre, entre le FCZ et le FC Bâle, match généralement classé à haut risque.

TROIS INITIATIVES EN COURS D'APPLICATION

A la suite d'une table ronde convoquée par le ministre des Sports, Ueli Maurer, les clubs et la SFL ont lancé récemment trois initiatives afin de poursuivre de manière plus systématique

que les hooligans. Elles seront mises en œuvre dans les prochains mois.

Le périmètre d'interdiction de stade sera valable dans l'ensemble de la Suisse. La SFL veut aussi réévaluer et améliorer la qualité des installations de surveillance vidéo dans les stades et alentours. Elle souhaite enfin améliorer l'accueil des visiteurs, notamment en adaptant l'infrastructure des stades ou en maîtrisant mieux la vente des billets. ■

ats

STÉPHANE ROSSINI DÉMARRE EN PREMIER

CONSEIL FÉDÉRAL Le socialiste valaisan est candidat pour succéder à Calmy-Rey.

«Je suis comme l'alpiniste ou le chasseur, patient, faisant des détours, sans trop de visibilité, mais avec un objectif: arriver au sommet.» Stéphane Rossini résume la stratégie qui devrait l'amener au Conseil fédéral le 14 décembre. Le socialiste valaisan s'est lancé hier en outsider dans la course à la succession de Micheline Calmy-Rey. Il devra convaincre les siens d'avoir sa place sur le ticket, où figurent probablement deux noms que le PS proposera à l'Assemblée fédérale.

A 48 ans, dont douze années au Conseil national, il estime avoir les qualités pour représenter une «Suisse

intelligente, solidaire et respectueuse de ses équilibres». Son manque d'expérience dans un exécutif peut être un handicap, mais il estime le compenser par une excellente connaissance de l'activité du Conseil fédéral à travers son travail à la Commission de gestion du National ces huit dernières années.

Stéphane Rossini est le premier socialiste à se déclarer partant. Le Fribourgeois Alain Berset annoncera aujourd'hui s'il est candidat, tandis que le Vaudois Pierre-Yves Maillard se décidera après les élections du 23 octobre. Le Valaisan estime pouvoir vi-

vre dans l'ombre de ces deux candidatures de tête: «Être un outsider est plutôt un avantage, car le choix se décide à l'intérieur du groupe dans un cercle restreint de grands électeurs.» Sa campagne n'en est qu'à ses débuts: «J'ai profité de la dernière session pour avoir des échanges au sein du groupe, mais pas dans une approche comptable. Le soutien, on va commencer à le travailler dès maintenant.»

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Studer et la conseillère nationale tessinoise Marina Carobbio chercheront eux aussi à figurer sur le ticket. Ils se détermineront après le 23 octobre. ■

Eric Felley

Voir le dossier complet: www.lematin.ch/mcr



Dominic Favre/Keystone

Le conseiller national est le premier à annoncer sa candidature.